

Webinaire d'information

DISPOSITIF ECO-ENERGIE TERTIAIRE

Mardi 11 mai 2021

Présentation du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor

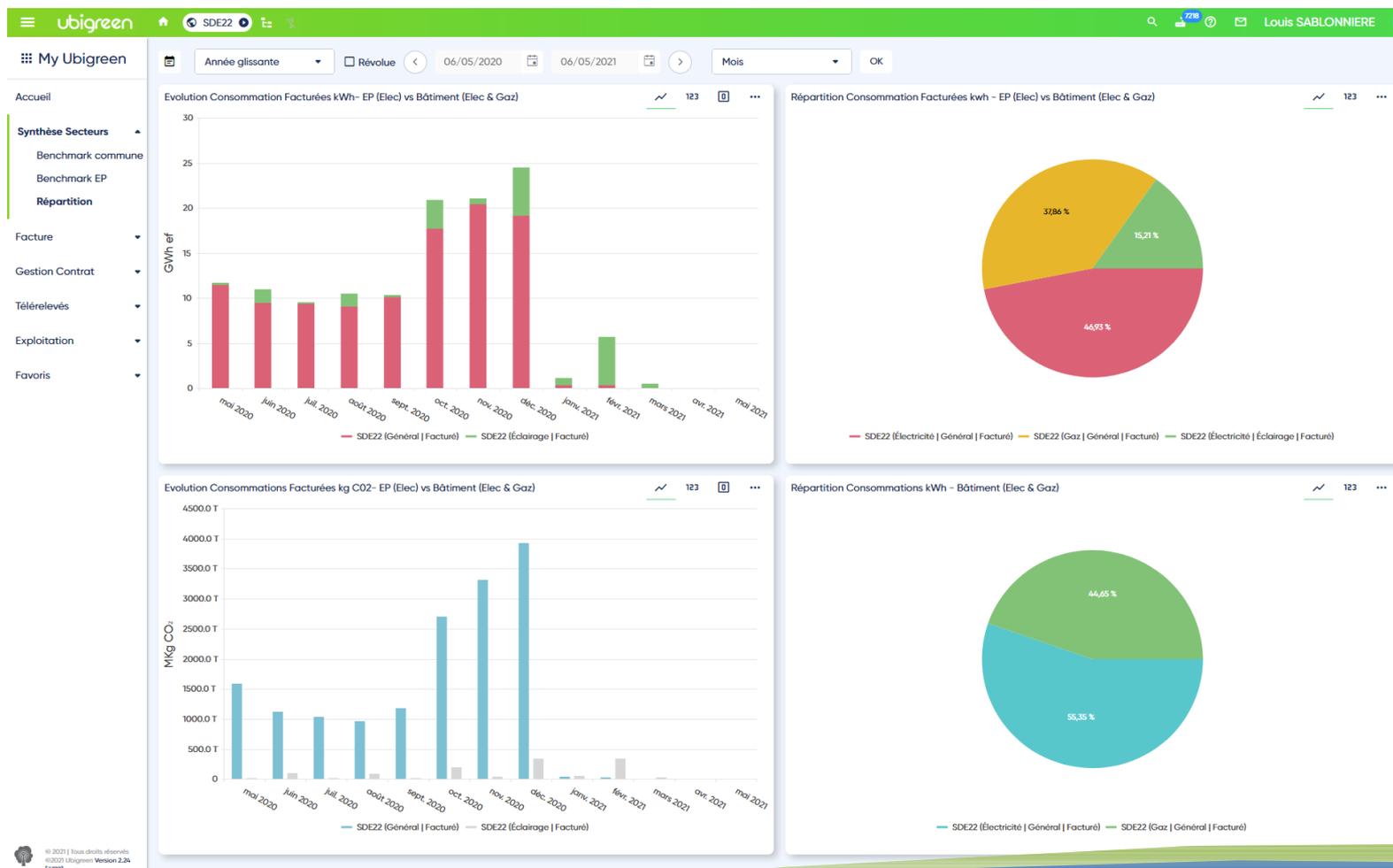
- Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz
 - Toutes les communes et EPCI du département sont membres du SDE22
 - Acteur public référent des énergies au service des collectivités locales
-
- Les 4 grands domaines d'activités du SDE22
 - Infrastructures, réseaux (électricité, gaz, éclairage public, télécommunications)
 - Patrimoine
 - Mobilités durables
 - Énergies renouvelables (SEM Énergies 22)

Soutien au suivi énergétique du patrimoine des collectivités et à la rénovation énergétique

- Le SDE22 coordonne un groupement d'achat d'énergies (gaz réseau et électricité) depuis l'ouverture des marchés de l'énergie et la fin programmée des tarifs réglementés de vente du gaz et de l'électricité.
- Le SDE22 finance en partie le service de Conseil en Energie Partagé (CEP) en territoire porté soit par des EPCI, soit par des ALEC (Agences Locales de l'Énergie et du Climat)
- Pour les territoires non couverts par un CEP en structure territoriale, le SDE22 propose un accompagnement ponctuel à la demande des collectivités (actuellement 1 économiste de flux + 1 second à compter du 1^{er} juin).
- Aide au financement des travaux via le programme ORÉCA (Opération pour la Rénovation Énergétique en Côtes d'Armor).
- Calcul de l'aide financière selon un barème de "points" selon les typologies de travaux réalisés.

Le SME (Système de Management de l'Énergie)

Dans le cadre du groupement d'achat d'énergie, le SDE met à disposition un outil de suivi des consommations (en cours de déploiement et de récupération des données).



Le service d'économe de flux

➤ Le SDE22 est lauréat du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) , il a ainsi obtenu des financements pour :

- le recrutement d'un chargé de mission (économe de flux)
- la réalisation d'études thermiques
- l'acquisition de matériel de mesure et de suivi des consommations

Grâce à ces actions de mutualisation de moyens et de service, le SDE22 peut délivrer un tout premier niveau de conseil afin d'initier et repérer le potentiel de gain énergétique sur le patrimoine existant.

➤ **Financement d'audits énergétiques**

2021 : Financement en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire.

2022 : Financement spécifiquement à destination des bâtiments soumis au décret tertiaire

➤ **Marché spécifique en cours de rédaction**

L'accompagnement du SDE22 dans le cadre du décret tertiaire

- ✓ **Service support technique pour les communes**
- ✓ **Service de support et d'aide à la déclaration plateforme OPERAT**
- ✓ **Accompagnement dans la stratégie de rénovation**
- ✓ **Conseil et accompagnement dans les projets de rénovation**

Questions/Réponses

Merci de votre attention